



**ENGAGEMENTS  
VOLONTAIRES POUR  
L'ENVIRONNEMENT**  
transport et logistique

Programme d'**accompagnement des entreprises** pour la **réduction de l'impact énergétique et environnemental** dans leurs activités de **transport et logistique**



# GROSSISTES



Le dispositif **Objectif CO<sub>2</sub>** accompagne les entreprises pour **agir durablement** sur leur impact environnemental et valorise **leur performance énergétique**.

*Objectif CO<sub>2</sub> est un des dispositifs du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique qui soutient les chargeurs, commissionnaires de transport et transporteurs dans une dynamique de filière pour l'environnement. Programme porté par les instances publiques et les organisations professionnelles.*



## LA CHARTE OBJECTIF CO<sub>2</sub>

Une démarche de progrès pour **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** et de **polluants atmosphériques**.

**L'entreprise s'engage dans un plan d'actions sur 3 ans et bénéficie d'outils et d'accompagnement adaptés à ses besoins.**

### DES OUTILS OPÉRATIONNELS POUR ÉVALUER LES ÉMISSIONS

- ▮ **Indicateurs clés** pour suivre les progrès réalisés
- ▮ **Calcul des émissions de GES** en conformité avec les exigences du décret « Information GES des prestations de transport »
- ▮ **Espace numérique sécurisé** pour évaluer, piloter et réduire ses émissions

### UNE MÉTHODOLOGIE ÉPROUVÉE

- ▮ **Plus de 60 solutions** proposées dans des fiches actions
- ▮ **Descriptifs techniques**
- ▮ **Publication de conseils** de mise en œuvre

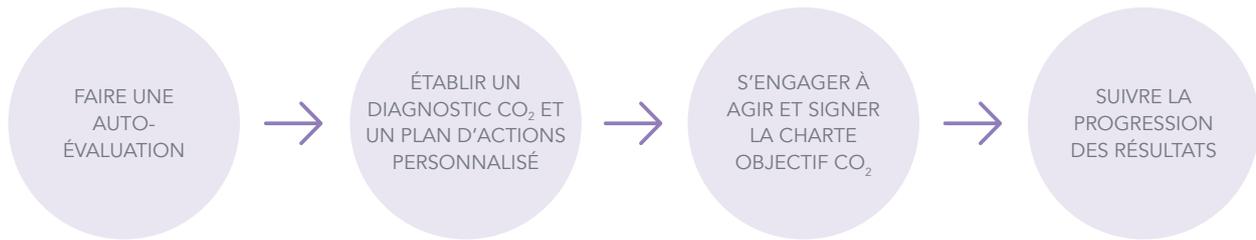
### UN ACCOMPAGNEMENT PAR DES CHARGÉS DE MISSION RÉGIONAUX

- ▮ **Soutien au diagnostic CO<sub>2</sub>**
- ▮ **Aide pour l'élaboration d'un plan** d'actions personnalisé sur 3 ans
- ▮ **Suivi des progrès réalisés**

Prise en charge à 100% des outils et prestations

**Consommer moins, c'est émettre moins  
de CO<sub>2</sub> et faire des économies !**

## DU DIAGNOSTIC À L'ACTION : S'ENGAGER ET BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA CHARTE OBJECTIF CO<sub>2</sub>



## LE PLAN D'ACTIONS : METTRE EN ŒUVRE AU MOINS 1 ACTION SUR CHACUN DES 4 AXES DE PROGRÈS



Plus de 60 solutions proposées sur [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

## DES IMPACTS POSITIFS ET CONCRETS POUR L'ENTREPRISE

### UN BÉNÉFICE ÉCONOMIQUE

Dans un marché concurrentiel à marges réduites, la réduction de consommation de carburant est un atout économique majeur.

### UN BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL

Par la réduction de leurs émissions de GES et de polluants atmosphériques, les grossistes contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la qualité de l'air.

### UN BÉNÉFICE MANAGÉRIAL

L'implication de tous les collaborateurs dans une démarche fédératrice est structurante. Objectif CO<sub>2</sub> constitue pour les entreprises engagées un outil de management valorisant et une source de motivation interne.

### UN BÉNÉFICE COMMERCIAL

Par leur engagement dans le dispositif Objectif CO<sub>2</sub>, les grossistes répondent aux exigences environnementales croissantes des clients.



**ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT**  
transport et logistique

Le programme Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique accompagne les chargeurs, les commissionnaires de transport et les transporteurs, pour la réduction de leur impact énergétique et environnemental, dans une dynamique de filière.

09 72 11 60 68 [contact@eve-transport-logistique.fr](mailto:contact@eve-transport-logistique.fr) [www.eve-transport-logistique.fr](http://www.eve-transport-logistique.fr)

L'organisation professionnelle vous informe

**CGF - CONFÉDÉRATION DES GROSSISTES DE FRANCE**

01 44 55 35 00  
[www.cgf-grossistes.fr](http://www.cgf-grossistes.fr)

Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO<sub>2</sub> et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

